

Sommaire

**Projet du GPS
de La Lendemain** p. 2

**Matinée rencontre
des modes d'accueil** p. 2

**Un projet pour le
développement durable** p. 3

**Plate Forme d'Initiative
locale Sud Essonne** p. 3

Festival libre-jeux p. 3

**Des agriculteurs
dynamiques et disponibles
à côté de chez vous !** p. 4

Appel aux bénévoles p. 4

**ALSH : Accueil de Loisirs
Sans Hébergement** p. 4

Brèves

■ Début des travaux
du Parc d'Activités de Bel-Air :
Lundi 2 Mai

**■ Week end à la
campagne** : 28 et 29 Mai

**■ Prochain Conseil
Communautaire** :
23 Juin

Plus d'informations sur notre site
Internet : www.cc-paysdelimours.fr



Réunion publique du 5 mai 2011

La sanction du travail

La réforme des collectivités locales prévoit de fusionner les intercommunalités inutiles, les syndicats trop petits et d'obtenir pour la fin de l'année un redécoupage de l'Essonne avec des communautés sérieuses et ayant une cohérence de territoire.

Vous avouerais-je que j'étais de ceux qui pensaient que c'était une bonne occasion pour notre collectivité de s'interroger sur la venue d'autres communes, j'avais en tête Gometz-le-Châtel, Bonnelles...

Le Préfet vient de trancher : notre intercommunalité est efficace, cohérente, a une vraie logique de bassin, elle est citée au niveau de la Préfecture pour sa rigueur dans la dépense publique, elle restera donc telle qu'elle est, « on ne touche à ce qui marche » m'a déclaré Monsieur le Préfet, « il y a assez de travail avec le reste ! ».

Sur internet, un courageux anonyme m'écrivait « il faut se rattacher à Massy et Palaiseau, c'est là qu'on vit ! ». Permettez-moi de lui répondre que, moi et un certain nombre d'entre nous, nous vivons ici et même si nous allons travailler ailleurs, notre foyer, là où nous avons envie de voir grandir nos enfants, c'est ici et c'est bien différent de Massy ou Palaiseau. A l'heure où la réussite de notre collectivité est légitimée, il y aura encore des gens pour

critiquer, pour annoncer comme depuis 15 ans des futurs gouffres financiers.

Pour ma part, je ne boude pas mon plaisir, l'espace prévention santé de la ligue contre le cancer est hors d'eau, un projet magnifique qui rayonnera sur tout le sud francilien, le pôle enfance qui pourra recevoir nos enfants vient d'obtenir son permis de construire, l'institution accueillant 40 épileptiques se termine, la Lendemain pour les artistes est en bonne voie, l'agrandissement du gymnase de Briis-sous-Forges, le déplacement du Centre Médico Psycho Pédagogique qui va permettre de meilleures conditions d'accueil et libérer les riverains d'une contrainte. Tout avance, même si cela fait grincer des dents les grincheux.

Une dernière bonne nouvelle, je crois que je suis en passe d'obtenir un miracle : il est fort probable que les bus qui passent par la gare autoroutière puissent rouler sur les voies d'arrêt d'urgence entre les Ulis et Massy en cas d'embouteillages ! Des années de combat qui aboutissent et qui vont rendre ce transport encore plus performant.

Je vous laisse, j'ai été trop long et il y a encore plein de travail !

Amitiés.

Christian **SCHOETTL**

Parc d'activités du Plateau des Molières

Projet du GPS de La Lendemain

Fin 2004 et dans le cadre de sa compétence développement économique, la Communauté de Communes du Pays de Limours faisait l'acquisition d'un terrain classé en zones d'activités, d'une superficie d'environ 22 ha, situé sur la commune des Molières afin d'y réaliser un Parc d'activités.

Après avoir diligemment différentes études de 2005 à 2007, la Communauté de Communes a confirmé sa volonté de développer, sur ce site, un projet économique majeur ainsi qu'un pôle dédié à la santé.

Pour ce faire, le Conseil Municipal des Molières a modifié, après enquête publique, le coefficient d'occupation des sols de ce secteur le portant de 0.015 à 0.40.

Le Conseil de Communauté a décidé d'accueillir, sur 7 hectares, une ferme agricole et artisanale et un foyer d'accueil médicalisé pour adultes autistes permettant ainsi de conserver un espace ouvert sur la zone. Elle a donc décidé de vendre 7 hectares au groupement philanthropique et social (GPS) de la Lendemain.

Pour mener à bien l'ensemble du projet, le Conseil Communautaire a autorisé le dépôt d'une demande de permis d'aménager sur cette zone

dite « du Plateau des Molières ». Celui-ci a été accepté par arrêté du Maire des Molières le 11 juin 2010.

Le projet d'accueil recevait l'accord du Comité régional d'organisation de la santé en avril 2010 mais surtout le feu vert du Conseil Général de l'Essonne par un arrêté en date de février 2011 et une décision de subvention d'investissement de mars 2011.

Le permis d'aménager a fait l'objet d'un recours gracieux, puis d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles.

Ce recours, par nature long administrativement, compromettrait malheureusement le projet d'implantation du foyer d'accueil pour personnes autistes, ainsi que la création de la ferme. En effet, ce recours se serait avéré très long et incompatible avec la réalisation des travaux dans le délai imparti imposé notamment pour le GPS.

C'est pourquoi, il a fallu trouver une alternative au permis d'aménager.

Dans un premier temps, la solution envisagée et proposée au GPS était de sauver l'opération en proposant de procéder à une « division primaire » et en concédant un bail emphytéotique de 99 ans au GPS, après que le maire de la commune des Molières lui aura délivré un permis de construire. Cette solution alternative de bail « éternel » a été refusée par le GPS de la Lendemain. Aussi, la Communauté de Communes, soucieuse de voir se réaliser, coûte que coûte, cet accueil pour personnes autistes, a décidé de vendre les 7 hectares au GPS.

Ce qui impose à la Communauté de Communes de retirer le permis d'aménager et de s'engager à réaliser les voiries et réseaux divers. Aussi, le recours va s'annuler pour que le projet de foyer d'accueil pour autistes puisse démarrer. ■

Matinée rencontre des modes d'accueil Samedi 19 mars

Afin de vous informer davantage sur les modes d'accueil des enfants de 0 à 3 ans sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Limours, nous avons proposé aux familles une matinée « découverte » des structures petite enfance.

Cette première a été un vrai succès, les familles pouvaient sur un même lieu, découvrir les structures et rencontrer les professionnels.

Tous styles de moyen de garde étaient représentés :

> **Les structures intercommunales** : le Multi-Accueil de Gometz-La-Ville, nos deux relais « Libellule » et « Papillon », la coordination et les plans du futur pôle qui sera implanté à Fontenay-les-Briis, au domaine de Soucy, à côté de l'ALSH primaire

> **Les Oisillons** : crèche parentale située à Boullay-les-Troux

> **L'île aux enfants**, crèche parentale pour les habitants de Briis-sous-Forges et Forges les Bains

> **Un stand tenu par les Assistantes maternelles** qui permettait de découvrir leur métier

> **La Forge des Lutins** : association forgeoise qui permet aux enfants de 2 ans, lors d'ateliers, de rencontrer d'autres enfants autour de jeux, comptines

> **Stand d'informations de la CAF**

L'opération sera renouvelée l'année prochaine, avec d'autres partenaires. ■

Pour toutes informations sur les structures intercommunales consultez le site de la CCPL, ou bien contactez

> Mme **ROQUEFORT**,

01 64 90 05 15

Mail : petite.enfance@cc-paysdelimours.fr



Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Un projet pour le développement durable

Rappel : le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme fixant le cadre de développement à l'échelle du Pays de Limours sur un horizon de 10 ans à 20 ans

Les études du Schéma de Cohérence territoriale de la Communauté de Communes du Pays de Limours ont démarré en 2009 et comprennent 4 phases.

Aussi, un premier temps a été consacré à la rédaction d'un diagnostic stratégique territorial et des enjeux sur le territoire (phase 1) puis dans un second temps à la détermination de grands objectifs d'aménagement (phases 2 et 3) aboutissant à la rédaction d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Ce projet constitue l'expression politique du Schéma de Cohérence Territoriale et a été débattu en Assemblée Communautaire le 9 décembre 2010.

Nous avons retenu un scénario d'aménagement basé sur la poursuite du développement économique, la diversification de l'offre en matière d'habitat, le renforcement de l'offre en transports collectifs, et sur la valorisation du cadre de vie et de l'environnement en organisant un développement urbain respectueux.

Ce Projet d'Aménagement et de Développement Durable a été présenté dans ces grandes lignes lors d'une réunion publique qui s'est tenue le 5 mars 2011.

Aujourd'hui, nous débutons la mise en forme réglementaire avec l'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (phase 4).

Cependant, des nouveautés viennent s'ajouter dans la procédure d'élaboration.

En effet, la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 implique l'introduction de plusieurs éléments notamment celle d'un Document d'Aménagement Commercial nécessitant de réaliser des études complémentaires. Ce document sera réalisé en interne par les services de la Communauté. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des suites de cette étude.

En attendant, vous pouvez prendre connaissance des éléments constituant ce dossier sur notre site Internet www.cc-paysdelimours.fr dans la rubrique « Documents stratégiques – Documents SCoT ». Un registre est également à votre disposition au siège de la Communauté de Communes et dans chacune des mairies qui la composent. ■

Développement Economique

Plate Forme d'Initiative locale Sud Essonne Gâtinais Français Initiative

Dans le cadre de sa compétence Développement Economique, la Communauté de Communes adhère depuis 2003 à la Plate Forme d'Initiative locale Sud Essonne Gâtinais Français Initiative (association loi 1901).

Cette association intervient en faveur des initiatives créatrices d'activités et d'emplois au plan local. Elle consent des « prêts d'honneur » à taux zéro et sans caution. Un suivi est réalisé pendant toute la durée du remboursement du prêt. Cette aide permet d'optimiser la création ou le redémarrage d'une activité et cette structure apporte ainsi un appui au développement.

Les prêts d'honneur sont accordés pour des montants compris entre 800 et 10 000 €, avec la capacité d'exception portée à 12 000€ pour les projets de reprise d'entreprises.

Grâce à notre adhésion, l'association a déjà aidé plus de 20 créateurs d'entreprises sur le territoire du Pays de Limours, ce qui a généré 37 emplois.

> Vous souhaitez créer votre entreprise, vous êtes une entreprise et cherchez à vous développer, vous avez besoin d'un complément de financement, n'hésitez pas à prendre contact au 01.64.90.76.55. ■



Festival libre-jeux des 12 et 13 mars 2011

Organisé par l'association Ludopolys pour la 3^{ème} année, le « Festival libre-jeux » des 12 et 13 mars derniers a accueilli, dans le gymnase de Briis-sous-Forges, un public varié et nombreux, composé de familles avec leurs enfants, d'adolescents entre copains, de retraités,

La CCPL a participé à ce festival en créant un espace « Petite Enfance » pour permettre aux familles de jouer avec les tout petits !!

En effet, après avoir instauré la « lecture et le tout petit », nous axons sur le jeu de « société » dans nos structures.

Les animatrices des ALSH, des relais assistantes maternelles, des multi-accueil (les « Oisillons » et de la Communauté de Communes) ainsi que des assistantes maternelles de la CCPL, ont animé différents ateliers où les parents et les plus petits ont pu découvrir les 1^{ers} jeux de société.

C'était pour eux l'occasion de tester un ensemble de jeux en bois comme un domino géant, d'encadrer des éléments de différentes couleurs dans des voitures, de composer des parcours pour permettre au prince de rejoindre sa princesse : jeux du « Château logique » et du

« Chevalier », d'essayer un jeu de construction en mousse imitant parfaitement le bois, etc.

Des animateurs du service ALSH élémentaire de Soucy ont suivi une formation et encadraient avec l'équipe organisatrice en « tee-shirt jaune ». Toute l'équipe vous accueillait et conseillait devant ces piles de jeux de sociétés inconnus pour la plupart.

Quel beau moment d'échanges en famille !! Merci à eux pour leurs aides tout au long de ce week-end. Merci aussi aux professionnels du multi accueil, les deux animatrices des relais, les responsables de l'ALSH maternel, l'équipe d'encadrement des Oisillons, ainsi que les assistantes maternelles qui ont animé ce stand. Nous vous donnons rendez-vous le dimanche après-midi du « Dimanche à la campagne » le 29 mai à Soucy, où nous renouvellerons cette manifestation. ■

Des agriculteurs dynamiques et disponibles à côté de chez vous !

> Pour une agriculture plus durable sur notre territoire, le CIVAM de l'Hurepoix est là !

Créé en 2010, le **CIVAM de l'Hurepoix**, 1^{er} CIVAM d'Ile de France, vient de prendre ses quartiers dans le village de Forges-les-Bains : 21 rue du Général Leclerc. Appartenant au réseau des CIVAM, dont la fédération nationale (FNCIVAM) est basée à Paris, il vient s'ajouter aux presque 200 associations présentes dans les différentes régions françaises. L'association a pour but d'animer le territoire autour de la création d'un lien **producteur-consommateur** et de promouvoir les **produits locaux** au travers de divers circuits courts de proximité tels que les AMAP, la vente à la ferme, la restauration collective, etc.



> Les produits locaux des fermes voisines à portée de main grâce au CIVAM !

Très concrètement, le CIVAM vous propose :

- une **gamme variée de produits locaux** pour satisfaire les goûts de chacun, avec de la viande et de la charcuterie, des escargots, du pain et de la farine, des légumes, des jus et des cidres, du miel et des produits de la ruche.
- **des producteurs en vente** directe pour répondre à vos besoins, par la vente à la ferme ou les AMAP, et en vente indirecte pour approvisionner les cantines scolaires de vos enfants.

Nos maraichers : François, en traction animale avec Taquine sa percheronne et Thomas dans son champ de courges. Notre héliculteur Stéphane et son parc d'escargots.

> Pour vous impliquer ou simplement vous informer !

Que vous soyez producteur et désireux de vous investir dans les circuits de proximité, consommateur en recherche de produits locaux, ou simple curieux de la démarche, n'hésitez plus, venez nous rencontrer !

Des animations auront lieu dans l'année afin de faire connaître les adhérents du CIVAM,

ainsi que leurs projets. En attendant, si vous souhaitez plus d'informations sur les agriculteurs impliqués dans l'association et les délicieux produits qu'ils vous proposent, rendez-vous sur notre site Internet :

www.civamdelhurepoix.com

> Pour toute question, contactez-nous par mail sur civam.hurepoix@civam.org

Appel aux bénévoles

Le service environnement a lancé un recensement des espèces faunistiques et floristiques. Afin de mieux connaître la biodiversité de notre territoire, nous lançons aujourd'hui un appel à tous les naturalistes de notre secteur pour nous aider dans cette tâche.

> Quelque soit votre niveau, si vous connaissez la flore, les oiseaux, les chauves-souris, les insectes..., n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos observations par mail à

environnement@cc-paysdelimours.fr

ou par téléphone au **01 64 90 66 32**

Si vous souhaitez recevoir des informations sur les événements de la **Communauté de Communes** par mail, veuillez nous transmettre votre adresse à accueil.info@cc-paysdelimours.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LIMOURS

615, rue Fontaine de Ville - 91640 BRIIS-SOUS-FORGES

Tel. 01 64 90 79 00 - Fax. 01 64 90 51 07

Site internet : www.cc-paysdelimours.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Nous vous rappelons que nos Accueils de Loisirs maternel (3-5 ans) et élémentaire (6-11 ans) ainsi que le service Jeunesse Prévention (12-17 ans) sont ouverts toute l'année.

Nous pouvons donc accueillir vos enfants, si votre accueil de loisirs communal ferme quelque soit la période.

> Pour toutes informations, consultez le site de la CCPL www.cc-paysdelimours.fr ou bien contactez le secrétariat au **01 64 90 73 82**

Mini-Camps

Nous vous proposons cette année des mini-camps pour les 6 à 11 ans en juillet et août.

> Pour toute information, contactez le service de l'ALSH : **01 64 90 73 82**

Lors du Dimanche à la campagne les différentes équipes des ALSH seront présentes pour animer notamment des stands de jeux de société. Ce sera l'occasion de rencontrer les nouvelles équipes, de visiter les locaux et de vous inscrire si besoin. ■

Ont participé à ce numéro : Directeur de la publication : Christian Schoettl - Synchronisation : Virginie Cornée - Photos : CCPL - Conception graphique et mise en page : CALIAGO - Impression : CCPL - Dépôt légal deuxième trimestre 2011 : ISSN1268.3892